

PACTE CIVIQUE

entre les élus et les électeurs de Lyon

Pour rendre davantage d'initiative à la société civile et promouvoir la solidarité et le civisme dans notre ville, nous, candidats aux élections municipales de Lyon, nous engageons devant les Lyonnaises et les Lyonnais sur les 7 objectifs suivants :

1. **L'accès régulier et privilégié aux moyens de communication municipaux** par les associations et organismes proposant **des actions concrètes de civisme**, et l'attribution par la ville d'un « **passport civique** » à toutes celles et tous ceux qui y participent - pour favoriser l'éducation civique, encourager le bénévolat et entraîner aux comportements civiques.
2. **La promotion du Service civil volontaire** avec un objectif minimum de 300 jeunes volontaires par an à Lyon - pour stimuler l'engagement des jeunes au service de la cité.
3. La possibilité offerte aux habitants de **déduire de leurs impôts locaux une partie de leurs dons aux associations locales** - pour promouvoir la vie associative locale et la libérer de la dépendance financière des élus.
4. **Le remplacement d'une partie des aides municipales aux structures** (crèches, restaurants scolaires, écoles, logements) **par des aides directes aux familles** - pour accroître la diversité des solutions, garantir l'équité entre les habitants, et adapter l'aide sociale à chaque situation.
5. **L'arrêt de toute hausse du montant des impôts locaux** et le **respect des principes du développement durable** dans tous les choix d'investissements - par solidarité avec les générations futures.
6. En partenariat avec les employeurs, **des contrats durables d'emploi, aidés par la ville, proposés à tous les jeunes lyonnais et lyonnaises** à la sortie de leurs études - pour leur permettre d'entrer rapidement dans la vie active et leur exprimer notre solidarité.
7. **La transparence de la gestion municipale** garantie par un **comité indépendant d'évaluation** des politiques municipales et par des **modalités de concertation et d'information adaptées aux demandes des habitants** - pour conforter la confiance entre les habitants et leurs élus.

En outre, nous nous engageons dès la constitution du Conseil Municipal :

1. à soutenir la désignation dans le futur Conseil Municipal d'un **adjoint au civisme et à l'initiative citoyenne**, choisi parmi les jeunes élus, chargé de l'application de ce Pacte et d'en rendre compte.
2. à organiser des **états généraux du civisme et de l'initiative citoyenne** pour mobiliser les citoyens et l'administration municipale sur les objectifs du Pacte.
3. à faciliter la réalisation des objectifs du Pacte en demandant à ce que la ville de Lyon recoure au **droit à l'expérimentation** prévu par la loi de décentralisation de 2003.

Ces mesures ne sont pas coûteuses, mais toutes ensemble, elles peuvent changer nos vies et faire de Lyon **une ville plus solidaire, dynamique et généreuse par la place redonnée à la société civile et à l'initiative citoyenne.**

Soyez civique dès aujourd'hui en soutenant ce Pacte et en incitant les autres habitants à le soutenir, en vous rendant sur le site www.procivisme.com

Civisme à Lyon 2, quai St Antoine 69002 LYON - Tél : 06 60 59 31 70